



RETRAITES : Non à la paupérisation !

Non à l'allongement à 41 ans de la durée de cotisation ! Non à la retraite à 61 ans !

Non à la création d'une « caisse de retraite » pour les fonctionnaires d'Etat !

Force Ouvrière n'acceptera pas une nouvelle dégradation !

Plusieurs milliers de retraités manifestaient à Paris le 6 mars à l'appel de l'ensemble des syndicats pour réclamer une augmentation immédiate des retraites et des pensions.

Aujourd'hui, plus de 50 % des retraités ont une pension inférieure au SMIC !

Avec la loi Balladur de 1993 pour le secteur privé et la loi Fillon de 2003 pour le secteur public, c'est la paupérisation des retraités qui est en marche.

C'est la conséquence de l'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une pension à taux plein (40 annuités en 2008 au lieu de 37,5), de l'application de la décote et du calcul de la pension dans le privé sur la base des 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures années.

La loi Fillon a également supprimé l'indexation des pensions sur les salaires pour en lier la revalorisation à l'évolution de l'indice des prix. C'est ainsi que les retraites n'ont été revalorisées que de 1,1 % au 1^{er} janvier 2008 alors que l'inflation a été de 2,6 % en 2007 !

Après la remise en cause des régimes spéciaux, le gouvernement veut poursuivre l'augmentation de la durée de retraite, aggraver la décote, remettre en cause les avantages familiaux...

FO exige le blocage des compteurs à 40 ans de cotisation, le retour aux 37,5 ans, public-privé, avec une retraite à taux plein, le maintien de la retraite à 60 ans et le retour du calcul des retraites sur les 10 meilleures années dans le privé, le maintien du Code des pensions et du calcul sur les 6 derniers mois dans le public.

Financer nos retraites, c'est possible

Pour FO, il s'agit de garantir le système par répartition, refuser les allongements de durée de cotisation, exiger des niveaux de retraite correct, refuser l'appauvrissement.

En fait, la question posée est : quelle solidarité dans quelle société ?

Au fil des années, les richesses produites (la valeur ajoutée) sont plus allées vers les profits que vers les salaires. La dégradation a même été plus forte en France que la moyenne européenne. Parallèlement, la part des profits non réinvestis (c'est à dire celle qui est distribuée aux actionnaires) s'est accrue.

On peut inverser la tendance ! Pour cela, FO propose 5 mesures :

1/ Le simple transfert d'un point de richesse produite des profits vers les salaires aurait accru en 2007 la masse salariale globale de 18 milliards d'euros dont 620 millions d'euros en plus pour la seule Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

2/ La compensation intégrale des exonérations de cotisations sociales patronales rapporterait à la CNAVST 1 milliard d'euros par an.

3/ Un point de cotisation vieillesse plafonné supplémentaire augmenterait les recettes de 4,12 milliards d'euros.

4/ Ce qu'on appelle les richesses sociales (revenus non soumis à cotisations) fragilisent les recettes de la protection sociale collective : les pertes pour la CNAVTS s'élèvent selon la Cour des comptes à 1,071 milliard pour la participation, 980 millions pour l'intéressement, 235 millions pour l'abondement PEE, 22 millions pour le Perco, 1,427 milliards pour les stocks options et actions gratuites... Soit au total : 3,745 milliards d'euros !

5/ En 2006, la masse des bénéfices non réinvestis a atteint 99,6 milliards d'euros. Une taxe de 3 % représenterait 3 milliards d'euros de recettes supplémentaires.

Ces 5 mesures préconisées par Force Ouvrière représentent une recette annuelle supplémentaire de 12,475 milliards d'euros !
Qui peut dire que c'est trop cher au regard de l'avenir de millions de salariés ?

En un mois, avec le *paquet fiscal*, le gouvernement a bien distribué 13 à 15 milliards d'euros !

JEUDI 22 MAI à Paris, tous dans la rue, public-privé,
POUR LA DEFENSE DE NOS RETRAITES ! (14h30, Place de la Bastille)

Départ des cars : EVRY = 12h30 parking préfecture → MASSY = 12h45 chemin des femmes
ETAMPES = 12h30 parking piscine → ARPAJON = 12h45 CAF

RETRAITES **PUBLIC/PRIVÉ**
Le 22 mai
contre les



- ✓ **POUR LA DÉFENSE DES RETRAITES PAR RÉPARTITION.**
- ✓ **POUR LE DROIT À LA RETRAITE À 60 ANS.**
- ✓ **CONTRE L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION.**

40 ans, c'est déjà trop!

LA LOI FILLON DE 2003, C'EST LE FEU VERT À LA PAUVRETÉ

Avec FO, revendiquons:

- ✓ Le blocage des compteurs à 40 ans.
- ✓ Retour au calcul de la pension sur les 10 meilleures années.
- ✓ L'indexation des pensions sur l'évolution des salaires et non sur l'inflation.
- ✓ La revalorisation du minimum contributif.
- ✓ La prise en compte de la pénibilité au travail.

Avec FO, c'est possible!

- ✓ Par l'élargissement du financement des retraites par le biais de la participation, de l'intéressement, des stock-options.
- ✓ Par la taxation des bénéfices non réinvestis.
- ✓ Par la compensation intégrale des exonérations de cotisations patronales.
- ✓ Par le transfert d'un point de richesse produite des profits vers les salaires.

FO
la force syndicale

www.force-ouvriere.fr